



Metaltec Vaud
Assemblée générale extraordinaire 2025

Ordre du jour

Metaltec Vaud

Jeudi 13 novembre 2025

Hostellerie Le Petit Manoir, 1110 Morges

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 2 mai 2025

3. Cotisations

3.1. Accepter le nouveau système de facturation des cotisations, tel que présenté dans le calculateur Excel fourni.

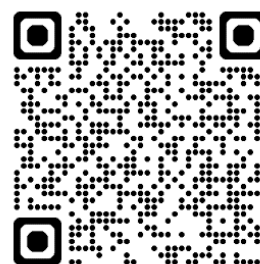
3.2. Accepter la hausse des cotisations AM Suisse pour les années 2026 et 2027 qui passe de 50 à 55% du montant total des cotisations dues à AM Suisse (100%)

3.3. En cas de refus de la proposition 3.2, accepteriez-vous une cotisation AM Suisse maintenue à 40 % (2021), afin de garantir une cotisation équitable

4. Divers & Propositions individuelles

Les membres qui auraient des commentaires à formuler devant l'Assemblée générale extraordinaire sont priés de les communiquer, par écrit, d'ici au **30 octobre 2025** :

Anne-Laure.Maniakine@fve.ch



Un dossier comprenant toutes les informations nécessaires pour vous préparer à prendre position se trouve en version papier en annexe, ou en version informatique en scannant le QR code ou encore en consultant le site :

<https://vd.metaltecsuisse.ch/fr/membres/ag-extraordinaire-2025>